

Les nouvelles coalitions

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1433

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les nouvelles coalitions

A la veille du scrutin de septembre prochain, les positions évoluent face au principe de la taxation de l'énergie.

LES PREMIERS PARTISANS d'une nouvelle politique énergétique faisaient figure de doux idéalistes. Au début des années soixante-dix, quand l'approvisionnement pétrolier se fit problématique à cause des aléas de la politique internationale, il ne pouvait être question de se passer de l'énergie nucléaire. Et le renchérissement des agents énergétiques, condition indispensable d'une consommation plus efficace, apparaissait comme un coup mortel porté à la croissance économique.

Le combat inlassable des antinu-

cléaires aboutit pourtant à l'instauration d'un moratoire en 1990. Pourtant les mesures en faveur des économies d'énergie restèrent modestes, confinées pour l'essentiel à des actions de persuasion douce. Les choses pourraient changer le 24 septembre prochain si les trois projets de taxation de l'énergie trouvaient le soutien d'une majorité populaire. Les chances de succès ne sont pas négligeables au vu des coalitions en présence.

En matière énergétique, les fronts traditionnels voient s'affronter les partis bourgeois d'une part, la gauche et

les Verts d'autre part. Aujourd'hui on assiste à de nouveaux regroupements qui traduisent une prise de conscience de l'impact économique favorable d'une taxation de l'énergie. Si les grandes organisations économiques – Vorort et Union suisse des arts et métiers en tête – continuent de s'opposer par principe à toute nouvelle taxe, des parlementaires bourgeois montent au front. Les uns appuient le principe d'une taxe sur les énergies non renouvelables qui permettrait de réduire les charges salariales: c'est l'embryon d'une fiscalité écologique. Les autres, tout comme la gauche, les Verts et les organisations écologiques, soutiennent les trois projets. Cette large coalition regroupant des patrons, des agriculteurs et les cantons de montagne a vu tout l'intérêt d'une taxe qui contribuerait non seulement à calmer notre fringale énergétique mais encore à promouvoir les énergies renouvelables et à aider temporairement l'industrie hydroélectrique durement concurrencée par la libéralisation du marché de l'électricité. A la clé, des dizaines de milliers d'emplois nouveaux et un avantage concurrentiel sur le marché prometteur des techniques énergétiques d'avant-garde. *jd*

FEMMES EN ENTREPRISES

Mentors et élèves

LES CHIFFRES SONT éloquentes: en Suisse, seuls 10% des postes à haute responsabilité dans l'administration, dans les entreprises ou dans le monde scientifique sont aujourd'hui occupés par des femmes. Pire, cette proportion ne s'est presque pas accrue au cours de ces dernières années.

Une initiation utile aux femmes...

Afin de remédier à cette situation et d'aider les femmes dans leur carrière professionnelle, la Suisse est en train de découvrir une pratique déjà courante aux États-Unis, en Allemagne ou en Scandinavie: le mentoring. Il s'agit d'un programme d'entraide au développement de la carrière professionnelle, qui se pratique en duo: un ou une mentor et une ou un élève, le premier faisant bénéficier le second de son expérience professionnelle et de son réseau de relations.

Ces derniers mois, des services sociaux de la ville de Zurich à ABB, en passant par l'Association suisse des femmes médecins, plusieurs expériences de mentoring ont vu le jour en Suisse. Tout dernièrement, à la fin du mois de mai 2000, l'association «Wirtschaftsfrauen Schweiz» a profité de

son congrès pour lancer, à l'initiative de la conseillère nationale socialiste Anita Fetz, un programme de mentoring à plus large échelle. Afin de susciter chez les jeunes femmes un élan dans leur motivation professionnelle, l'association s'est donnée pour but de mettre en relation mentors et élèves. Le directeur général des CFF, Benedikt Weibel, la secrétaire générale du Département fédéral de l'intérieur Claudia Kaufmann ou encore le patron de Ricola et conseiller national PDC, Ruedi Imhof, ont apporté leur soutien au projet et accepté de participer au programme en jouant le rôle de mentor pour des femmes en début de carrière professionnelle.

... et aux entreprises

Si les tenantes du mentoring relèvent que ces projets ont pour principal atout de permettre aux femmes de tisser un réseau de relations qui leur fait souvent défaut, les entreprises, toujours plus nombreuses à se lancer dans ce type d'expériences, ont visiblement pris conscience que ces projets pouvaient parfaitement trouver leur place dans une stratégie intelligente de ressources humaines. *gs*

Source: *Basler Zeitung*, 23 mai 2000.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*yg*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@bonnement e-mail: 70 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch